

REGLEMENT CONCOURS

Nos orchestres ont du talent !

88^{ème} Foire Internationale de Metz
du vendredi 29 septembre au lundi 9 octobre 2023
Parc des Expositions de l'Eurométropole de Metz

À l'occasion de la prochaine Foire Internationale de Metz qui se déroulera du vendredi 29 septembre au lundi 9 octobre 2023 au Parc des Expositions de l'Eurométropole de Metz, qui mettra à l'honneur la Louisiane-Nouvelle-Orléans, la F.I.M organisera, sous le titre *Nos orchestres ont du talent !* un concours d'harmonies, orchestres, brass-band, big-band, jazz-band du territoire ...

ORGANISATION DU CONCOURS

- Le concours est ouvert aux formations suivantes :
 - Harmonie
 - Brass Band
 - Jazz Band
 - Big Band
 - Orchestre Symphonique

- Le concours se déroulera comme suit :
 - **Première semaine de mai** : Présélection des ensembles musicaux qui joueront lors du 1^{er} week-end de la Foire Internationale de Metz par le comité de pilotage du concours, dont le référent est Lionel Valeri (Président de la Confédération Musicale de France en Moselle).
 - **1^{er} week-end** : Le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre 2023 10 harmonies présélectionnées présentent 2 morceaux dans un espace dédié (maximum 20 minutes), selon un planning établi par l'organisateur.
 - **2^{ème} week-end** : Le samedi 7 et le dimanche 8 octobre 2023 Finale du concours, les ensembles musicaux finalistes présentent un programme dont la durée totale devra être comprise entre 25 et 45 minutes.

- Le nombre d'ensembles musicaux pouvant être accueillies étant limité, les candidatures seront prises en considération selon l'ordre d'arrivée du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des pièces demandées.
La clôture des candidatures est fixée au 17 avril 2023.

- Envoi du dossier d'inscription dûment complété et signé pour le 17 avril 2023 dernier délai, accompagné des pièces suivantes :
 - Le dossier de candidature complété
 - Un enregistrement audio pour la pré-sélection
 - Attestation d'assurance pour l'année en cours
 - Le droit à l'image et à l'enregistrement ci-joint.
 - Copie de ce règlement signée par le représentant de l'ensemble.

- Pour les œuvres ou extraits édités, l'ensemble s'engage à jouer sur du matériel original, et non des copies.
- Présentation de la structure relatant l'historique et les moments forts, ainsi qu'une photo de l'ensemble musical, libre de droit, pour la communication de l'événement.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se déroulera durant la 88^{ème} Foire Internationale de Metz au Parc des Expositions de l'Eurométropole de Metz, rue de la Grange aux Bois, 57070 Metz.

Les lieux de rendez-vous, horaires de passage définitifs seront indiqués aux ensembles musicaux un mois avant le concours.

PROGRAMME A PRÉSENTER

L'ensemble des pièces choisies devra être sur le thème de la Louisiane-Nouvelle Orléans au sens large.

L'ensemble musical devra interpréter soit :

- des compositions originales (jambalaya, la Louisiane, le bayou).
- des pièces issues des styles musicaux tels que le dixies' s land, le jazz, le blues, le ragtime, le zydeco, le cajun.
- des œuvres de grands musiciens comme Louis Armstrong, Buster Bailey, Sidney Bechet, etc.
- des bandes-originales de films, de dessins-animés qui se déroulent en Louisiane ou à la Nouvelle-Orléans (La Ligne Verte, L'Étrange Histoire de Benjamin Button, La Princesse et la Grenouille...).

JURY ET RÉCOMPENSES

Le jury sera composé d'au moins 3 personnes. Les décisions du jury sont sans appel. Les résultats seront proclamés à l'issue de la Finale du Concours. Les prix attribuables seront les suivants :

1^{er} Prix : Une journée à Europa Park avec transport (pour un bus)

2^{ème} Prix : 1 500 €

3^{ème} Prix : 1 000 €

Des Prix spéciaux et des Mentions pourront être attribués par le jury.

ENGAGEMENT DES ENSEMBLES MUSICAUX

Chaque ensemble musical s'engage à se conformer à ce présent règlement.

En cas de non-respect de l'un ou de l'autre des articles, l'organisateur pourra de plein droit et sans possibilité de recours, prononcer la disqualification de l'ensemble musical.

RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Tout dossier incomplet sera refusé.

Dès votre inscription enregistrée, vous recevrez un mail confirmant votre participation à la présélection.

Après la présélection, vous serez informé de votre participation ou non au concours. Si la réponse est favorable, vous recevrez un mois avant le concours, un complément d'informations nécessaires à votre venue (matériel musical à apporter, accessibilité...) ainsi que le planning du concours avec votre jour et horaire de passage.

Vous pouvez ci-dessous émettre des souhaits ou des indications à ce sujet.

.....
.....
.....
.....
.....

Pour acceptation du règlement du concours

A le :

Le représentant de l'ensemble

Nom Prénom :

Signature :

Cachet :